

Nom - Prénom des enfants – date de naissance et classe en 2023-2024

.....né leclasse :

.....né le.....classe :

.....né leclasse :

Ecole fréquentée :

Nom – Prénom - Représentant légal de(s) l'enfant(s) :

- Père :
- Mère :

La facturation s'effectue au trimestre à compter de la rentrée 2023.
Vous pouvez donc renseigner des forfaits différents d'un trimestre à l'autre.
Il est possible d'effectuer une modification au plus tard 2 semaines avant le début du trimestre concerné.

FORFAIT pour le 1 ^{er} Trimestre (du 04/09 au 22/12) : Cocher le forfait choisi	
FORFAIT MIDI <input type="checkbox"/>	FORFAIT PERISCOLAIRE GLOBAL <input type="checkbox"/>
(Vous concerne si vous inscrivez régulièrement votre (vos) enfant(s) au restaurant scolaire uniquement, ou aux accueils périscolaires de midi sans repas) Ne comprend pas le prix du repas	(Vous concerne si vous inscrivez votre (vos) enfant(s) de façon régulière ou irrégulière mais fréquente le matin, ou/et le midi, et /ou le soir) Ne comprend pas le prix du repas
FORFAIT pour le 2 ^{ème} Trimestre (du 08/01 au 29/03) : Cocher le forfait choisi	
FORFAIT MIDI <input type="checkbox"/>	FORFAIT PERISCOLAIRE GLOBAL <input type="checkbox"/>
(Vous concerne si vous inscrivez régulièrement votre (vos) enfant(s) au restaurant scolaire uniquement, ou aux accueils périscolaires de midi sans repas) Ne comprend pas le prix du repas	(Vous concerne si vous inscrivez votre (vos) enfant(s) de façon régulière ou irrégulière mais fréquente le matin, ou/et le midi, et /ou le soir) Ne comprend pas le prix du repas
FORFAIT pour le 3 ^{ème} Trimestre (du 01/04 au 05/07) : Cocher le forfait choisi	
FORFAIT MIDI <input type="checkbox"/>	FORFAIT PERISCOLAIRE GLOBAL <input type="checkbox"/>
(Vous concerne si vous inscrivez régulièrement votre (vos) enfant(s) au restaurant scolaire uniquement, ou aux accueils périscolaires de midi sans repas) Ne comprend pas le prix du repas	(Vous concerne si vous inscrivez votre (vos) enfant(s) de façon régulière ou irrégulière mais fréquente le matin, ou/et le midi, et /ou le soir) Ne comprend pas le prix du repas

TARIFS 2023/2024

1- Forfait global TRIMESTRIEL 2023/2024

Il permet d'utiliser à volonté l'accueil périscolaire matin, midi, soir
NE COMPREND PAS LE PRIX DU REPAS

Tarifs au QF	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
Jusqu'à 499	31.63	57.07	80.67	101.20
De 500 à 799	40.10	72.20	102.5	128.37
De 800 à 1199	52.20	94.13	133.23	167.30
1200 à 1599	64.80	116.5	165.90	207.83
Egal ou supérieur à 1600	73.93	132.77	188.20	235.83

2- Forfait pour l'accueil de midi trimestriel 2023-2024

et pour les enfants inscrits à la restauration scolaire n'utilisant pas l'accueil matin, soir
NE COMPREND PAS LE PRIX DU REPAS

Tarifs au QF	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
Jusqu'à 499	16.07	28.57	40.57	50.83
De 500 à 799	20.10	36.13	51.27	64.17
De 800 à 1199	26.57	47.10	66.67	83.87
1200 à 1599	32.67	58.23	82.97	103.97
Egal ou supérieur à 1600	36.97	66.17	93.83	117.67

3- PASSAGE OCCASIONNEL

Pour l'année 2023-2024, il est facturé 2 € par temps d'accueil, par jour et par enfant
Exemple : 1 enfant accueilli exceptionnellement le midi et le soir = 4 €

Un supplément de 5€ sera demandé par famille pour tout retard au-delà de l'heure de fermeture de l'accueil

Fait à, le
(Signature)

RAPPEL, si vous inscrivez votre enfant au restaurant scolaire vous devez :

- Réserver et régler le repas auprès de votre commune (inscription par le portail famille)
- **ET Réserver l'accueil périscolaire de midi chaque fois que votre enfant mange au restaurant scolaire (portail famille)**
- Régler le forfait périscolaire de midi, ou forfait global selon le forfait choisi